Brevet de Technicien Supérieur MAINTENANCE DES VEHICULES option : Véhicules légers / Véhicules de Transport Routier

CODE RNCP
41864

FORMACODE
23637

TYPE D'ACTION
Alternance / apprentissage

DOMAINE D'ACTIVITÉ
Mécanique, électronique » Mécanique construction réparation

DATES PRÉVISIONNELLES ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **15/09/2025 au 09/07/2027**

Dates d'inscription :
03/03/2025 au 12/09/2025
Lieu:
LDM de l'automobile Paul LACAVE

- **16/11/2026 au 07/07/2028**

Dates d'inscription :
01/06/2026 au 13/11/2026
Lieu:
LDM de l'automobile Paul LACAVE

LIEU(X)
Capesterre Belle-Eau

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION
2 ans

Heures en centre
1 477H

Heures en entreprise
35h/semaine en entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANTS
15

PUBLIC CIBLE
Jeune 16-29 ans

Formation accessible au public féminin et masculin

MODALITÉS D'ACCÈS
Dossier de candidature
Entretien

Procédure de préinscription sur la



RNCP41864 - BTS - Maintenance des véhicules – options : véhicules légers, véhicules de transport routier et motocycles
Date d'enregistrement au RNCP : 22/01/2026
Nom du Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

OBJECTIF(S)
Le BTS Maintenance des véhicules, prépare des techniciennes et techniciens supérieurs à intervenir sur des véhicules à motorisations thermiques, hybrides et électriques.
À l'issue de la formation, les diplômé(e)s seront capables de :

- Réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective, y compris sur des systèmes complexes ;
- Établir des diagnostics approfondis sur les systèmes mécaniques, électroniques et les chaînes de traction des véhicules hybrides et électriques ;
- Assurer l'accueil, le conseil et le suivi de la clientèle ;
- Organiser et coordonner les activités d'un atelier après-vente ;
- Commercialiser les prestations de maintenance ainsi que les produits et services associés.

PRÉ-REQUIS
Niveau 4 - Equivalent BAC

BAC PRO Maintenance des véhicules ;
BAC Technologique STI2D

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère : anglais

plateforme PARCOURSUP

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Atelier pratique
Formation collective
Formation présentielle
Tutorat

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 - Equivalent BAC + 2

CERTIFICATION VISÉE

Diplôme Education Nationale

BTS Maintenance des véhicules – option : véhicules léger / Véhicules de Transport Routier

TARIF

Formation en apprentissage financée
Pour les situations particulières, nous consulter

FINANCEMENT

OPCO
Autre financement

CONTACTS

MALAHEL Laurence
Assistante de formation
laurence.malahel@gretaguadeloupe.fr
Téléphone 0590 684067
Référent Handicap
referent.handicap@gretaguadeloupe.fr
Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques.

RESTAURATION

Salle de restauration interne disponible.
De nombreux restaurants à proximité

TRANSPORT

Zone desservie par transport collectif

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Dernière mise à jour: 30/10/2026 - 14:48

- Mathématiques
- Physique-chimie

Enseignements professionnels

- Diagnostic des systèmes des véhicules
- Relation clientèle et commercialisation
- Organisation des activités de maintenance
- Maintenance corrective des véhicules

DÉBOUCHÉS

Métiers et emplois visés :

- Technicien(ne) diagnostic et maintenance ;
- Réceptionnaire après-vente ;
- Conseiller(e) technique ;
- Chef d'équipe atelier ;
- Conseiller(e) technique « hotline » pour un constructeur ou un équipementier ;
- Gestionnaire d'atelier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation
Evaluation en cours de formation
Session d'examen

Bloc de compétences : Possibilités de valider un ou des blocs de compétences.

- **RNCP41864BC01** - Réaliser le diagnostic des systèmes des véhicules
- **RNCP41864BC02** - Assurer la relation clientèle et la commercialisation des produits et services de l'après-vente des véhicules
- **RNCP41864BC03** - Organiser les activités de maintenance des véhicules
- **RNCP41864BC04** - Réaliser la maintenance corrective des véhicules

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Taux d'insertion
100 %

Taux de réussite
100 %

Taux de rupture
7 %

Taux de satisfaction
100 %

Taux d'abandon
0 %